



AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
68-72 RUE DU DOMAINE-CROCHETIÈRE (4 442 184)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, à tous les contribuables de la ville de Daveluyville, que la demande de dérogation mineure suivante a été déposée :

Cette demande concerne la propriété sise au 68-72, rue du Domaine-Crochetière, en la Ville de Daveluyville, plus précisément sur le lot 4 442 184, matricule 1018-85-6562 du cadastre du Québec, et qui est située dans la zone résidentielle H9 du plan de zonage de l'ancienne municipalité de Sainte-Anne-du-Sault.

La demande consiste, si elle est acceptée, à permettre la transformation d'un ancien chalet en remise résidentielle qui serait dérogatoire sur les points suivants du règlement de zonage #238 de l'ancienne municipalité de Sainte-Anne-du-Sault :

- Dimension de 31.3 m² au lieu de 25 m² tel que prescrit au règlement;
- La remise soit plus haute que le bâtiment principal, soit d'une hauteur approximative de 5.5 m (18').

Pour toute question relative à cette procédure, veuillez téléphoner au 819-367-3395. Les commentaires écrits peuvent être soumis par courriel à l'adresse suivante : batiment@ville.daveluyville.qc.ca ou par la poste au 362, rue Principale, Daveluyville (Québec) G0Z 1C0.

Toute personne ou organisme intéressé pourra se faire entendre lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 1^{er} mai 2023, à 20 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Daveluyville, située au 362, rue Principale, à Daveluyville.

Donné à Daveluyville, ce 13 avril 2023


Tammy Voyer
Directrice générale et Greffière adjointe